

H2020-MSCA-ITN-2018

## Innovative Training Networks (Réseaux de formation innovantes)

L'objectif des Réseaux de Formation innovantes est de structurer les formations "initiale" et "doctorale" en Europe pour former une nouvelle génération de chercheurs en développant leur potentiel de créativité, d'esprit d'entreprise et d'innovation. Pour 2018, l'appel à projets disposera d'un montant global de 442 M€ et vous avez jusqu'au 17 janvier pour y candidater.

L'action soutient des formations conjointes de recherche et / ou des formations doctorales, mises en oeuvre par des partenariats entre universités, instituts de recherche, infrastructures de recherche, entreprises, P.M.E. et autres acteurs socio-économiques de différents pays à travers l'Europe et au-delà. Les bénéficiaires devront être localisés dans un Etat Membre de l'Union européenne ou un Pays associé et recruteront les jeunes chercheurs. Les pays tiers peuvent également être bénéficiaires à certaines conditions. Les partenaires pourront se trouver dans n'importe quel pays et participeront à la formation des jeunes chercheurs. Il est à noter que les jeunes chercheurs ne doivent pas comptabiliser plus de 4 années d'expérience en recherche ni être en possession d'un PhD. Ils ne devront pas avoir résidé ou travaillé dans le pays de l'organisme qui les recrute pendant plus de 12 mois au cours des 3 dernières années. Enfin, il n'y a aucune condition de nationalité.

Trois formes d'ITN sont proposées :

*European Training Network : réseaux européens de formation collaboratifs (budget de **375M€**)*

Ils doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents. La participation du secteur non académique est considérée comme essentielle et la supervision conjointe des jeunes chercheurs est encouragée.

*European Industrial Doctorate : doctorats industriels européens (budget de **32 M€**)*

Ils doivent comporter au moins 2 bénéficiaires (projet limité dans ce cas à 180mois/chercheur), l'un du secteur académique et l'autre non-académique, situés dans 2 Etats Membres ou Associés différents. Les jeunes chercheurs doivent obligatoirement s'engager dans un Doctorat.

*European Joint Doctorate : doctorats européens conjoints (budget de **35 M€**)*

Ils doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents délivrant des doctorats. Ces réseaux visent la création de programmes doctoraux conjoints délivrant des diplômes conjoints, doubles ou multiples.

➡ [Consulter l'appel à projets sur le Portail du participant](#)

➡ [Consulter le programme de travail 2018-2020 des AMSC](#)

➡ [Plus d'informations sur les Actions Marie Curie sur le site du gouvernement français dédié à H2020](#)

➡ Consultez la [boîte à outils du PCN AMSC](#) et la [plaquette de présentation des ITN 2018](#)



17 janvier 2018